



**PV n°2 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 10/10/2015 à 10h00 – St Brieuc**

Olympiade 2012/2016 - Saison 2015/2016

Présents : Viviane LE THOMAS - Kamal BOUDJADA - Jean-Marie LEFEVRE - Gérard MABILLE - David QUINTIN - Alain RIBOUS

Excusés : Pierrick HAMON - Sabrina JESUS - Damien KERMABON - Charles Edouard LARRIBE - Antonio LETO - Florence RAMARD

Invité : Olivier PRIGENT (Président CD29)

Assistent : Cédric DUPEUX - Christine PENNAMEN

Les documents distribués le jour du CD :

- *Bilan Ligue Mondiale*
- *Instructions administratives LICENCE VOLLEY POUR TOUS*

Les éléments consignés en rouge mentionnent la personne en charge de la réalisation

Les PV seront examinés lors du prochain CD

1. Poste et cooptation au Comité Directeur

Il est demandé aux deux personnes, dans quelle commission ils souhaiteraient s'investir.

Kamal BOUDJADA, élu en tant que membre de la CRSR

Gérard MABILLE, coopté en tant que Secrétaire Général Adjoint

Les membres présents du Comité Directeur approuvent ces nominations.

La CRT se composera d' A. RIBOUS Président de la CRT, les 4 présidents des CDVB, la CTS et C. DUPEUX.

2. Bilan ligue mondiale

Bilan provisoire conforme aux annonces faites lors de l'AG de juin 2015.

Attente de réponse de la subvention de la DCSJ du Finistère.

La Présidente signale

- La très bonne collaboration avec le Comité Départemental du Finistère.
- Les bons moments avec les bénévoles
- Le très bon rapport des superviseurs FIVB
- Et souligne le travail exemplaire et la coordination de l'action par G. MABILLE.

Impact positif sur la prise des licences du Finistère (renouvellement).

Félicitation de J. PALIN Présidente du CROS

3. Plan Sport Emploi

Agrément de la DRJSCS pour 7 postes. Quatre pour la Ligue, le CLE, Le club de Lannion et celui de Pipriac.

Hubert CAZABON : Ligue/Est22/Nord35/Dinard

Kévin CHANTELOU : Ligue 10%/St Renan 70%/CD29 20%

Yves MEOT : Ligue 20%/Concarneau 60%/CD29 20%

Le 4^e (en cours) Ligue/CD56

Une réunion est à organiser avec le CDVB22 et la commission technique

Convention de mise à disposition sans but lucratif - convention annuelle 6.53€/horaire

La Présidente a chargé H. CAZABON des missions suivantes :
Rédaction de projets d'actions: Le beach en entreprise, participation de la LBVB au festival des vieilles charrues : activité beach dans le cadre de sport santé

4. Calendrier des CRE et Volleyades 2016

CRE minimales :

26 au 29/10/15

19 au 22/12/15

16 au 19/02/16

11 au 14/04/16

Volleyades : pas de date pour l'instant ni de lieu officiel

5. Bassin de pratique Augan

La FFVB a accepté la réintégration d'Augan au bassin de pratique GUIGNEN/PLECHATEL/ORGERBLON/LAILLE (ZEN021). Les mutations ont été annulées et Augan a renouvelé les licences pour les enfants DELANGHE.

Le référent doit informer régulièrement les bassins sur les contraintes de la licence open.

D. QUINTIN signale un autre problème, la Ligue accepte 3 mutés sur les feuilles de match. Pour les licenciés open, il n'existe aucune restriction. Il faut une dérogation de la Ligue pour jouer en senior en championnat régional. Dans le règlement les licences open ne concernent que le championnat jeune. Ce point n'est pas accepté au niveau fédéral.

Ce dossier est à travailler pour la saison prochaine (proposition de vœux à la FFVB)

6. Médecin Régional

Roland LEROUX de Montgermont a proposé comme médecin régional le Dr Karl Chaory. La Ligue a transmis la candidature à la FFVB, elle a donné son accord et son nom a été inclus dans le règlement médical.

La Présidente remercie M Leroux de son investissement et le médecin d'avoir accepté.

7. Chantiers 2015/2016

- Siège de la Ligue

- Mutuelle obligatoire au 1^{er} janvier 2016. Tous les employeurs doivent proposer une complémentaire santé. Les nouveaux salariés seront dans l'obligation de prendre cette mutuelle. **D. QUINTIN s'occupe de ce dossier.**

8. Licence volley pour tous

Hier (le 9 octobre) la Ligue, les CDVB et les clubs ont reçu l'instruction administrative de la FFVB.

Cette licence a été retenue lors de l'AG de Boulazac.

La Présidente rappelle que c'est pour lutter contre les pratiques autos organisées, l'hémorragie des licences.

Licence volley pour tous concerne les licenciés qui n'évolueront dans aucun championnat

Le coût de cette licence est de 6€ pour la FFVB. Elle pourrait être pour la Ligue et les départements de 6€ maximum

La présidente propose que la ligue ne prenne aucune part pour saison la 2015/2016.

Vote des membres présents : 1 abstention - 4 pour.

Elle demande aux CDVB de faire la même chose.

Le président du CD 29 est favorable à ne prendre aucune part également et soumettra la proposition aux membres du comité directeur du 29

Le président du CD 35 est favorable à ne prendre aucune part également et soumettra la proposition aux membres du comité directeur du 35

9. Info diverses

Le minibus de la Ligue est à rendre début décembre, la Présidente s'occupe de ce dossier puisque le garage Peugeot référent est à Lannion proche de son domicile.

Le minibus pourra être racheté.

L'AG Elective de la LBVB se tiendra le 25 juin 2016

Fin de séance : 13h00